

PROFESSEUR(E) DOCUMENTALISTE

PAYS	EMIRATS ARABES UNIS ABU DHABI
AFFECTATION	Lycée français d'Abu Dhabi, établissement en gestion directe de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, qui scolarise 1755 élèves de la petite section de maternelle à la terminale.
NATURE DU POSTE	Professeur-documentaliste
SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT	Proviseur et adjoint au proviseur directeur de l'enseignement primaire.
MISSION	En tant que documentaliste, définition et mise en place de la politique documentaire de l'établissement. En tant que professeur, formation des élèves à la recherche documentaire en relation avec les équipes pédagogiques. Travail en équipe avec une aide documentaliste
ACTIVITES PRINCIPALES	Elaboration du projet pédagogique de la BCDI et présentation devant les instances de l'établissement. Entretien du fonds de la BCDI : définition de la politique d'achats et de renouvellements en fonction du budget alloué, commandes, indexation, tenue du catalogue informatique. Organisation de l'espace. Gestion des postes informatiques à usage élève Gestion du prêt. Gestion du fonds de manuels : politique de renouvellement, commandes, gestion du prêt aux élèves. Mise en place d'actions s'inscrivant dans la politique de projets de l'AEFE déclinés au local (prix, concours, semaine la presse à l'école, etc.). Accueil de groupes d'élèves. Définitions d'objectifs pédagogiques et animation de séquences de recherche documentaire en 6EME. Participation à l'accompagnement personnalisé et à l'éducation aux média et à l'information. Animation des ateliers pour jeunes reporters. Rencontres d'auteurs, partenariats avec des organismes culturels locaux, nationaux ou internationaux.
SPECIFICITES DU POSTE ET CONTRAINTES	Ouvert(e) aux cultures du monde, le (la) candidat(e) devra faire preuve d'une grande adaptabilité et être prêt à travailler dans un environnement multiculturel exigeant. Il (elle) devra avoir des qualités relationnelles affirmées et être capable de développer des projets pédagogiques pour des niveaux allant de la maternelle au lycée. Il (elle) devra être capable d'autonomie, l'établissement étant très éloigné de l'établissement français le plus proche. L'enseignement dispensé, bilingue (français-anglais) dans certaines classes, implique une capacité à gérer un fonds en anglais (acquisitions, indexation).
QUALIFICATION	CAPES documentation ou MASTER 1 ou 2. Connaissance des systèmes de classification, des logiciels utilisés en BCD/CDI. Capacité à enseigner les techniques de recherche documentaire. Pratique courante de l'anglais.
EXPERIENCE REQUISE	Responsabilité d'un CDI (collège ou lycée) ou d'une BCD (primaire), à défaut d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation.